

LE CHABLAIS

LOCALE EXPRESS

ÉVIAN-LES-BAINS

Reprise des matchs encadrés pour la nouvelle saison au tennis club



→ Les entraînements reprennent pour les joueurs du tennis club d'Évian avec les matchs encadrés qui ont été créés par Stéphane Haran, le pro du club, il y a 9 ans maintenant. Ils se déroulent tous les samedis, de 14 à 16 heures, suivis de l'entraînement physique de 16 à 17 heures. Ils sont ouverts aux joueurs des équipes du club, sans limite d'âge et de niveau, allant du plus performant des seniors, Stéphane Chabrol, 51 ans, ancien 4/6, au plus jeune en devenir, Julien Plot, 11 ans et classé 30, qui effectuait ce samedi son baptême avec le groupe.

Bientôt la Semaine bleue

→ La Ville d'Évian et son centre communal d'action sociale participeront du lundi 3 au vendredi 7 octobre à la Semaine bleue, semaine nationale dédiée aux retraités et personnes âgées. Parmi les animations proposées, il y aura un repas suivi d'animations dansantes, mardi 4 octobre de midi à 17 heures au Palais des festivités. Pour y participer, il faut s'inscrire au CCAS aujourd'hui, avec une participation de 10 € (Évianais de plus de 65 ans) ou 20 € (moins de 65 ans) ; le quotient familial s'applique. Ouvert à tous. CCAS : 2 ruelle du Nant d'Enfer, tél. 04 50 74 32 60.

LARRINGES

Une collection de plus de 45 000 étiquettes

→ A la foire, lundi, Claude Fourneyron, fils de vigneron, Auvergnat et fier de l'être, amateur de bon vin (sic), présentait sa collection riche et originale d'étiquettes de vin du monde. « Je collectionne depuis 1988. C'est venu de l'amour du travail de la terre, de la vigne. J'ai fait partie de l'Association nationale d'œnographe. J'ai été marqué par les belles étiquettes du Valais en Suisse, avec personnages, couleurs, noms savoureux... », dit-il. Superbes aussi celles des artistes contemporains, rares les ravissantes dames du calendrier Révolutionnaire, amusantes celles du jeu de carte de Marius, de Clochermerle en Beaujolais... Des explications qu'il a données, entre autres, à Pierre-André Jacquier, maire de Bernex, très attentif (notre photo).



NEUVECELLE

La Semaine de l'insolite a attiré 400 visiteurs à la salle d'animation



→ L'exposition "La Semaine de l'insolite" organisée par NLC à la salle d'animation a pris fin dimanche après-midi avec le spectacle familial "Les dix différentes façons de se hisser dans l'arbre" qui a attiré une cinquantaine de spectateurs de tous âges au parc (notre photo). Pendant les neuf jours de cette exposition sur les objets insolites et originaux du quotidien, les 400 visiteurs recensés (avec ceux du spectacle) ont pu découvrir ou re-découvrir des moyens de transport vintage, des instruments de musique déjantés, une robe de mariée en papier toilette, etc. À la suite du vote des visiteurs, le premier prix du concours de la meilleure "photo insolite" est attribué à Nathalie Muller pour son ennuagé cliché "Un temps de chien".

SPORTS EXPRESS

TRIATHLON

Publier Triathlon au contre-la-montre de Thonon



→ Au chrono de l'Office municipal des sports de Thonon, dimanche, sur une distance de 16,8 km, Dennis Hermand, de Publier Triathlon, s'est illustré avec un temps de 26'53" et se classe 2^e junior. Mathieu Doudet finit en 28'02", Franck Hermand en 29'59", Yoann Bergeron en 30'18" et Michaël Leloup en 30'25".

ÉVIAN-LES-BAINS

Conseil municipal : la création d'un poste de directeur de cabinet agace l'opposition PS



Le conseil municipal s'est réuni lundi soir. Pas de gros dossiers en vue, à l'exception de la création d'un poste de directeur de cabinet. Photo Le DL/J.B.

D'habitude agité, le conseil municipal de lundi soir s'est révélé plutôt tranquille. Pas de gros dossiers au programme, si ce n'est celui consacré à la création d'un poste de directeur de cabinet. Une délibération qui a passablement agacé Pascale Escoubès, la conseillère d'opposition (PS) qui a vu, dans cette proposition, une volonté délibérée du maire de préparer les législatives. « Vous avez réduit les services, nous aurions préféré l'embauche d'un éducateur plutôt que d'un chef de cabinet », retenait l'élue.

S'offusquant de ce procès d'intention, Marc Francina

redressait la barre : « Il ne s'agit pas d'une embauche, mais d'une mutation de poste et ce n'est pas pour préparer les législatives. » Et toc !

Ainsi, ce poste sera pourvu par un agent contractuel jusqu'à l'expiration du mandat électoral. En clair, cette décision entre dans le cadre de la politique de la ville. Sous entendu : non pas dans le sens de la politique politicienne. L'opposition a voté contre.

Sur le plan environnemental, les élus ont dû se prononcer sur le classement en espace naturel sensible du Pré Curieux. À l'unanimité, ils se sont prononcés pour. Outre le classement de cet espace pro-

tégé ouvert au public dans certaines conditions, cette délibération permettra de bénéficier éventuellement de subventions départementales.

Toujours dans le cadre environnemental, une convention doit être signée entre l'association Arbres, la Ville et le conservatoire du littoral. Objectif : attribuer le label "Arbre remarquable de France" au cèdre de la source Chatat (propriété de la Saeme), au hêtre pleureur du Pré Curieux et chêne situé dans le jardin votif Anna-de-Noailles. Les élus ont autorisé le maire à signer cette convention.

Jean-Jacques BERCHEMIN

Vingt-cinq exposants à la bourse aux timbres de l'Amicale philatélique

Accueillis par le président de l'Amicale philatélique François Lagrange et par Bernard Marcy, en charge de la communication de l'association, 25 exposants en provenance des villes suisses de Vevey et d'Aigle, de Thonon et d'Évian se sont installés pour la journée de dimanche au Palais des festivités à côté des panneaux montés par les collégiens de Saint-Bruno.

Cette belle exposition philatélique présentée sur des supports tableaux avec des timbres des années 1900 à nos jours a été longuement préparée par les organisateurs de l'amicale et par les élèves du collège aidés en cela par Serge Jacquier. Les collégiens ont présenté la collection, préparée pour le cham-

piennat de France en octobre, sur le thème de l'aviation avec des panneaux retraçant "les premières de l'aviation", le projet de l'avion solaire Solar Impulse, etc.

Cette journée, comme à chaque bourse, a permis aux collectionneurs de timbres de se rencontrer pour discuter de leur passion tout en achetant le timbre recherché ou en échangeant avec un autre pour enrichir une collection en cours de réalisation.

Un collectionneur thonois de plusieurs milliers de cartes postales a présenté également des témoignages photographiques d'une époque révolue, de villes et villages du département ; la plus ancienne remonte à 1895.

Claude BOUZIN



Les exposants suisses, de Thonon et de la ville se sont tenus à la disposition des visiteurs toute la journée de dimanche au Palais des festivités. Photo Le DL/C.B.

La future élite du golf à la 7^e édition de la Haribo Kids Cup

Une belle technique à l'image d'un Alexandre Tempereau qui à 10 ans, a joué un score remarquable de +1 sur 36 trous ! Photo Le DL/A.B.

Le golf d'Évian va enfin retrouver un peu de calme et de sérénité. Après le Championship féminin qui s'est déroulé du 15 au 18 septembre et le Championship Junior qui a suivi les 20 et 21, ce fut le tour, ce week-end du 24 et 25 septembre, de la Haribo Kids Cup.

Pour sa 7^e édition, cette épreuve a rassemblé 114 jeunes golfeurs, garçons et filles, âgés de 8 à 12 ans, issus des diverses qualifications sur la saison 2016 en France, mais aussi en Belgique. Un parcours prestigieux, un soleil radieux, une organisation dédiée comme les pros : un rêve pour tous ces jeunes qui seront peut-être l'élite du golf français de demain.

De bons résultats ont été obtenus sur ces deux tours. Fi-

nale mixte 8 ans sur 8 trous : victoire d'Hugo Le Goff (La Boulie). Finale mixte 9 ans sur 9 trous : Matis Sayah (Aix) l'emporte et Jeanne Pagnier (Évian) termine 16^e.

Finale filles sur 18 trous : en 10 ans, victoire de Lauren Thompstone (Saint-Nom), suivie à la deuxième place d'Amélie Bochaton (Évian) ; en 11 ans, 1^{re} Céleste Collet (Paris) - Ornella Candela (Évian) termine 6^e et Sarah Delouane (Évian) 7^e ; en 12 ans, Marie-Caroline Viscolo (Crans-Plan) remporte l'épreuve.

Finale garçons sur 18 trous : en 10 ans, victoire d'Alexandre Tempereau (Cholet) ; en 11 ans de Timothée Fallu (Aix) et en 12 ans de Lucas Dutartre (Paris).

A.B.

PUBLIER

Le conseil municipal valide la majoration de 20 % de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Le conseil municipal de Publier, qui s'est tenu lundi, avait un ordre du jour chargé. Tous les projets exposés lors de ce conseil ont été votés.

Le projet concernant la majoration de la taxe d'habitation de 20 % sur les logements meublés non affectés à l'habitation principale, en clair les résidences secondaires, a fait l'objet d'une discussion animée. Chacun a développé des arguments à opposer à l'autre. Ce texte voté a enregistré 5 votes contre.

Dans le cadre de la loi NOTRe, transférant la compétence tourisme à la Communauté de communes du Pays d'Évian (CCPE) en 2017, la commune a souhaité protéger son identité en déposant sa

marque, "Publier-Amphion, cité d'eau" à l'INPI. Elle a également validé la demande de renouvellement en commune touristique qui ne génère aucun coût, mais conforte une reconnaissance et un gage de qualité auprès des touristes.

Parmi les autres sujets à l'ordre du jour, on notera la modification de la taxe de séjour au réel en lieu et place du forfait, ce qui était aussi un souhait des professionnels.

La demande de Publier-Triathlon concernant une subvention de 500 euros pour l'organisation le 8 octobre de l'Aquathlon à la cité de l'eau a été validée. Elle est justifiée par la dimension supérieure donnée cette année à cette manifestation.

Cession pour l'euro symbolique à la commune d'un terrain de 180 m² sur le hameau d'Avulligoz, qui permettra de créer 10 places de parking. Vente par la commune d'une petite parcelle au profit de TDF pour déplacer sa station de radiophonie suite aux crues de la Dranse. Concernant l'impasse des Vignes Rouges, le projet urbain partenarial a été transféré à la CCPE avec quelques restrictions, notamment sur les travaux d'éclairage avec le Syane.

Sur le plan des assurances, la renégociation des contrats en cours a permis une économie substantielle pour des couvertures et prestations supérieures.

André BOEUF



Longue séance du conseil, lundi soir en raison d'un ordre du jour chargé. Photo Le DL/A.B.